

Le sais-tu ? Le secteur bâtiment représente 43% de la consommation énergétique française

Mieux habiter : Le développement durable

- Recherche la définition du développement durable :



A- L'amélioration de l'habitat

Encore aujourd'hui de nombreuses familles vivent misérablement dans des logements insalubres sans eau ni électricité. Elles doivent quotidiennement lutter contre l'humidité, les cafards voire même les rats.

On réhabilite ainsi de nombreux quartiers qui vieillissent mal afin d'améliorer le quotidien des personnes les plus défavorisées qui ne peuvent quitter ces endroits.

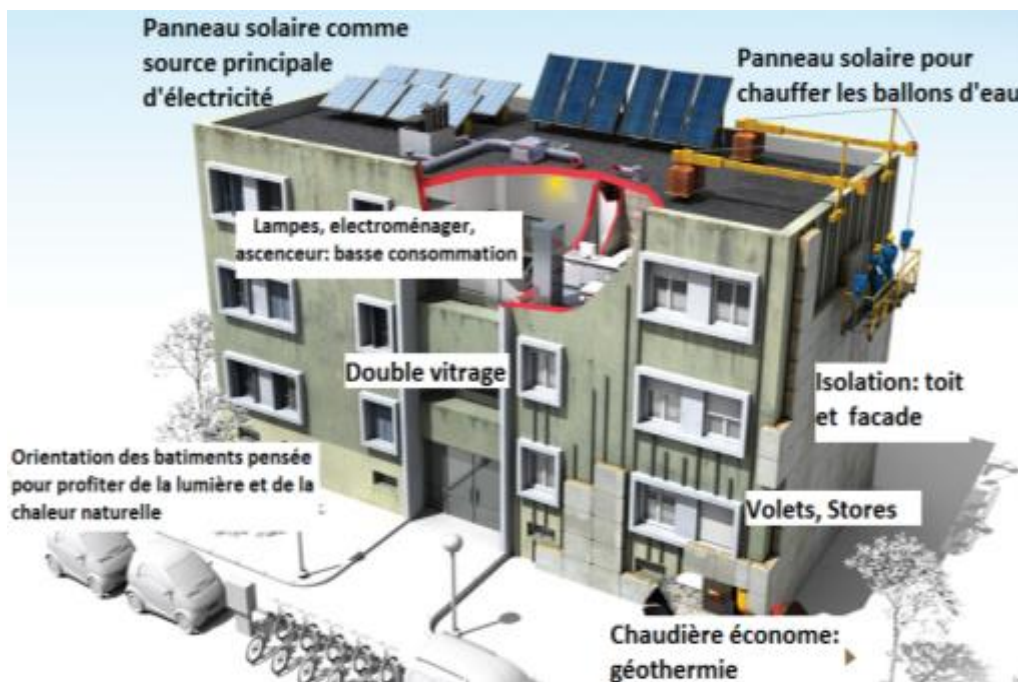
- 1-Qu'annonce ce panneau ?
- 2- Dans quelle ville cela se passe-t-il ?
- 3-Dans quel département et région se situe cette ville ?
- 4- Qui finance ces travaux ?

B- L'économie d'énergie

Mieux habiter c'est aussi mieux consommer car l'enjeu est double : 1/ Protéger la planète en privilégiant les ressources renouvelables
2/ Dépenser moins.

Que dit la loi ?

Toutes les copropriétés vont devoir établir un diagnostic de performance énergétique (DPE) d'ici 2017. Ce diagnostic comprend une étude précise de l'état du bâti et des moyens de chauffage et donne des recommandations pour des travaux d'amélioration à accomplir.



- 1/ Pourquoi faire des économies d'énergie ?
- 2/ Comment faut-il construire des immeubles pour faire des économies d'énergie ?
- 3/Qu'impose la loi aux copropriétaires?
- 4/Dans ton logement, quels équipements permettent de faire des économies d'énergie ?

Mieux habiter : Le développement durable

- Recherche la définition du développement durable :

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent en tenant compte des besoins des générations futures.

C- L'amélioration de l'habitat



Encore aujourd'hui de nombreuses familles vivent misérablement dans des logements insalubres sans eau ni électricité. Elles doivent quotidiennement lutter contre l'humidité, les cafards voire même les rats.

On réhabilite ainsi de nombreux quartiers qui vieillissent mal afin d'améliorer le quotidien des personnes les plus défavorisées qui ne peuvent quitter ces endroits.

- 1-Qu'annonce ce panneau ? **Une opération de réhabilitation des logements**
- 2- Dans quelle ville cela se passe-t-il ? **A Sarcelles**
- 3-Dans quel département et région se situe cette ville ? **Val d'Oise en région Ile-de-France**
- 4- Qui finance ces travaux ? **C'est l'Etat : la France**

D- L'économie d'énergie

Mieux habiter c'est aussi mieux consommer car l'enjeu est double : 1/ Protéger la planète en privilégiant les ressources renouvelables

2/ Dépenser moins.

Que dit la loi ? Toutes les copropriétés vont devoir établir un diagnostic de performance énergétique (DPE) d'ici 2017. Ce diagnostic comprend une étude précise de l'état du bâti et des moyens de chauffage et donne des recommandations pour des travaux d'amélioration à accomplir.



1/ Pourquoi faire des économies d'énergie ? **Pour protéger la planète et dépenser moins d'argent.**

2/ Comment faut-il construire des immeubles pour faire des économies d'énergie ? **Choisir la meilleure orientation et isoler le toit et les façades, les équiper avec des panneaux solaires (électricité et eau chaude), des volets ou des stores, du double vitrage, des chaudières, lampes et ascenseurs économes.**

3/Qu'impose la loi aux copropriétaires? **D'établir un diagnostic de performances afin de les améliorer.**

4/Dans ton logement, quels équipements permettent de faire des économies d'énergie ?.....
.....